

Le Progrès,

ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-CANADIENNES DE L'OTTAWA.

1e. Année.

OTTAWA, HAUT-CANADA, MERCREDI, 22 SEPTEMBRE, 1858.

Numero 17.

LE PROGRES. 1858.

CE Journal qui ne compte guère que quatre mois d'existence a déjà une circulation très étendue, dans le Haut-Canada, dans le Bas-Canada et dans les Etats-Unis. Fondé dans un but tout patriotique, il est devenu un organe déjà important pour la religion comme pour la nationalité. Le Progrès est le seul et le premier journal français publié dans le Haut-Canada. Les habitants d'origine française sont nombreux dans cette partie de la province. Enfants du sol ils ont tous de chers intérêts à faire valoir et à soutenir, c'est pourquoi le fondateur de ce journal n'a pas hésité à se jeter dans une entreprise que tout bon Canadien et Catholique doit encourager. Les obstacles que rencontré au début toute œuvre de cette nature sont surmontés : l'existence du Progrès est maintenant assurée. Une compagnie de douze Canadiens-Français s'est formée pour venir en aide à la publication de cette feuille. Ces messieurs sont les seuls propriétaires du Progrès. L'administration des affaires est confiée à une personne d'un zèle et d'une capacité reconnus. La rédaction est toujours entre les mains du fondateur, et l'accord unanime des membres de la presse française du pays à reconnaître le mérite de ce département du Progrès, assure, plus que jamais, un concours de circonstances et de moyens propres à en faire un journal utile et presque indispensable dans cette partie du Canada. Inutile de répéter ici le programme que ce journal suivra. Que l'on sache qu'avant tout il est Canadien et Catholique de cœur et d'esprit : indépendant en politique : défenseur infatigable de nos droits, et des institutions qui, de droit, appartiennent aux descendants des premiers civilisateurs de la Nouvelle-France. Le Progrès sera toujours un messager fidèle au-dessus des partialités et des trivialités des journaux de partis : lorsqu'il arrivera au sein de la famille se sera pour y annoncer la bonne nouvelle, pour y parler d'union, d'harmonie et de paix. En un mot, tous nos humbles efforts tendront sans cesse à en faire une bonne Gazette, d'information générale et de lecture choisie pour la famille.

Il tient beaucoup à nos amis et à tous nos compatriotes en général de nous faire réussir en s'y abonnant immédiatement et en annonçant dans nos colonnes.

Qu'on nous adresse pour en examiner un numéro, nous l'expédierons gratis et nous sommes certain que personne ne nous refusera l'encouragement que nous sollicitons respectueusement.

Le Progrès est imprimé sur beau papier et adressé à chaque souscripteur sous enveloppe aux conditions suivantes :

Pour six mois Une Piastre.
Pour un an Deux Piastres.
On doit payer SIX MOIS D'AVANCE.

Les Maîtres de Poste qui nous procurent des abonnés reçoivent le journal gratis.

Les Instituteurs reçoivent une déduction de moitié.

Les lettres doivent être adressées par la poste au "Gérant du Progrès," franc de port.

Ottawa, 8 Septembre, 1858.

NOUVELLES RELIGIEUSES. CANADA.

ÉVÉNEMENT RELIGIEUX.—Mgr. l'Administrateur a reçu ce matin dans la chapelle des Ursulines, les vœux de Mlle Sophie Bérubé de St. Simon, en religion sœur St. Michel, et de Mlle Allan de Québec, en religion sœur St. Isabelle.—C. du Canada.

SŒURS DE CHARITÉ.—Aujourd'hui, 14 septembre, Mgr. de Tioa a admis à la profession sœur Mary Catharina O'Connell, dite St. Antoine, et sœur Mary Ann Bennett, dite Marie de l'Incarnation, et il a donné le saint habit à deux sœurs Sr. Marie Philomène Beismann, dite Louise de Gonzague, et Sr.

Marguerite Baillargeon, dite Marie de l'Annonciation.

EUROPE.

PIÉTÉ ET FOI DE L'IMPERATRICE.—On lit dans la Patrie :

" Dans une de ses promenades au bois de Vincennes, S. M. l'Impératrice avait plusieurs fois remarqué, avant 1856, une statue de la sainte Vierge enclavée dans un mur, sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'hôpital militaire. Sa Majesté, au moment où elle devint enceinte, fit vœu, si Dieu lui accordait un fils, d'ériger une chapelle en l'honneur de sa divine mère. Ce vœu a été religieusement accompli, et la nouvelle chapelle construite depuis lors, a été bénite le 15 août dernier, fête de l'Assomption, avec une grande solennité sous le vocable de Notre-Dame-de-Lorette. On y a transporté la statue, cause première de la pieuse fondation, et on y lit au bas l'inscription suivante : " L'Impératrice Eugénie, dans une promenade au bois de Vincennes, étant pressée devant cette image de la sainte Vierge, a fait vœu, si Dieu lui accordait un fils, d'ériger une chapelle en son honneur. " Cette chapelle a été terminée en l'année " 1856. "

Voyage de Napoléon.

" Plus d'une fois, en lisant les récits du voyage de l'Empereur à travers la Bietagne, le cœur des catholiques a battu avec celui des Bretons. Ce voyage est aussi un événement religieux ; l'influence en sera considérable dans le monde. Le souverain de la France en pèlerinage, à genoux devant l'autel de Sainte-Anne d'Auray, sous les yeux de l'Europe attentive, respectueuse et émue ; autour de lui, plein d'enthousiasme et d'amour, comme à la solennité d'un sacre, le peuple qui a donné le dernier sang versé pour le trône et pour la croix ; à ses côtés l'Impératrice, le visage inondé des larmes de son cœur, par ce que ce cœur de chrétienne, d'épouse et de mère, sentait cette force, sentait cette gloire, comprenait cet avenir qu'aucune pompe ne pouvait mieux lui révéler ! Non, Cherbourg lui-même n'a pas offert un spectacle si grand, ne pouvait éveiller de pareilles pensées. Cherbourg est une arme puissante ; la forteresse, c'est Sainte-Anne d'Auray. Si les jaloux de la France avaient l'intelligence chrétienne, c'est là qu'ils auraient pu s'alarmer. A Sainte-Anne d'Auray, l'un des sanctuaires de la nationalité française, au milieu de ce peuple qui priait avec Napoléon pour la France, pour l'Eglise et pour Napoléon, ils auraient deviné que la France s'élevait d'un degré encore entre les nations catholiques. Rien n'empêchera que de plus en plus les espérances des fidèles ne se tournent vers la France. L'empereur a fait un acte et prononcé des paroles qui valent mieux que le gain d'une bataille.

" D'anciens amis, dont nous regrettons le dissentiment, se plaisent à nous reprocher notre zèle impérialiste. Ce zèle est celui de la religion d'abord, celui de la paix civile ensuite, et enfin celui de la gloire française : trois choses qui sauvent la liberté. Ce qui vient de se passer et de se dire en Bretagne nous justifie assez. Nos sentiments ne sont pas sans effets. Nous ne craignons pas de nous associer, à notre tour aux manifestations, d'un peuple admirablement chrétien, loyal et vaillant à Dieu et aux hommes. Ce serait flatter des passions déraisonnables et ingrates que d'étouffer pour complaire des pensées qu'elles voudraient accuser de flatterie.

" L'empire a tout d'abord paru la sauvegarde de l'ordre et le rempart de la civilisation. Une confiance unanime a environné l'homme qui avait le courage de s'offrir à la société pour être son fondé de pouvoir universel dans l'anarchie autrement irremédiable où elle s'était laissée choir. Il a écarté le péril, et aussitôt quelques-uns ont osé de croire au péril. La reconnaissance pour le service rendu n'a pas égalé l'empressement qu'on avait mis à le demander et à le

recevoir. Cependant, la confiance a persévéré dans le plus grand nombre ; elle s'est affermie par le temps, par les marques de cette sagesse qui, de son côté persévérerait dans toutes les lignes essentielles du programme de 1851 ; elle est devenue de l'affection. Napoléon III est aimé. Que ceux qui ne l'aime pas fassent des comparaisons ; elles sont faciles.

" Il est populaire suivant la bonne et sérieuse acception du mot ; populaire non pour s'être dénué de son pouvoir ni en laissant espérer qu'il s'en dessaisira, mais pour avoir su en user ; populaire parce qu'il tient le sceptre et parce qu'il le tient d'une main paternelle, faisant grandement et avec bonté son grand et salutaire métier de roi ; populaire, parce qu'il montre une âme ouverte à toutes les nobles sympathies. Ces sympathies, il les a définies avec son bonheur et son courage ordinaires, lorsqu'il a prononcé ces simples mots, si pleins de choses : " Il était dans mes sympathies de me trouver " au milieu du peuple breton, qui est avant " tout monarchique, catholique et soldat. " Nous voici loin des harangues du roi parlementaire, qui se donnait pour le dernier vassal de son royaume, en quoi il ne se trompait pas beaucoup. Et il y a longtemps que nul roi n'avait osé parler comme Napoléon.

" Nous n'ignorons pas ce que la critique peut jeter d'ombres sur le tableau toujours flateur des voyages des souverains. On trouvera dans le Moniteur, n'importe à quelle époque, les mêmes populations empressées, les mêmes acclamations et, peu s'en faut, les mêmes discours. Mais il y a ici le discours du clergé, où nous attendons vraiment le peuple et le vrai peuple. Le clergé breton est entièrement, profondément national. Tous ces prêtres si respectés, si dignes de respect, instruits, intelligents et fiers, sont nés dans le pays, enfants de cultivateurs, d'artisans et de petits bourgeois. Qui- conque les connaît, sait s'ils donnent légèrement leur affection et leur estime, s'ils craignent de dire la vérité, si leur dignité se pourrait aisément plier au mensonge et leur loyale rudesse à la flatterie. Le peuple a parlé par leur voix désintéressée de tout objet personnel. Ils ont dit ce que croit le peuple, ce qu'il demande, ce qu'il loue, ce qu'il pense. Leur accent fait assez reconnaître des gens qui se sentent chez eux et qui ouvrent leur cœur ; et l'on peut là-dessus juger si Napoléon est populaire.

" Nous le répétons, cette popularité si noblement acquise et qui a de telles bases et de tels garants, c'est une grande force au dedans et au dehors. L'Empereur a beaucoup reçu de la France, elle est prête à lui donner davantage ; elle a confiance en lui ; ses populations les plus mâles et les plus saines sont avec lui. Au prêtre, au soldat, au peuple il peut demander tout ce qu'il voudra de bon, de sage et de grand. Assurément, le présent a ses doutes, l'avenir a ses obscurités et ses périls ; mais nous voyons de beaux spectacles et nous avons de belles espérances. Il y a dans le discours de Rennes le programme d'une noble époque de la France et du monde. Il est vrai que les hommes peuvent toujours manquer à ce que Dieu leur suggère et à ce qu'ils se proposent eux-mêmes ; cependant, lorsqu'ils prennent Dieu à témoin de leurs intentions et lorsqu'ils invoquent son secours, on peut attendre que Dieu le bénisse.

" La France est une nation catholique. Il y a de prétendus hommes politiques qui ne le savent pas ; d'autres qui ne le veulent pas savoir ; d'autres qui le sachant et l'avouant, ont la simplicité de s'en alarmer et de croire qu'ils y seront quelque chose et qu'ils arrêteront ce courant au moyen de quelques petits barrages. Ils croient à la puissance du roi Voltaire, et ils veulent se la ménager ? La France est le pays du monde qui donne le plus de prêtres et de religieux qui fournissent le plus de missionnaires. Il y a beaucoup de corps en France, ni si respectés, ni si unis, ni si éclairés, ni, sauf l'armée, si nombreux que ce corps sacerdotal incomparable. Par le peuple, d'où il sort,

le clergé fait des œuvres gigantesques, bâtit partout des églises, des couvents, des hospices, des écoles, et nourrit, pauvre lui-même, plus de la moitié des pauvres du pays. Il prêche, il écrit, il enseigne ; et c'est la nation elle-même, et non un acte de bon plaisir, qui, après une lutte des plus longues et des plus passionnées, lui a fait place dans l'enseignement. Tout ce qu'il possède, il l'a conquis sur l'opinion, et la force publique ne le lui a pas donné, mais le lui garde contre la violence révolutionnaire, comme elle garde tous les autres droits des citoyens. Les hommes politiques dont nous parlons ne voient pas cela ; ils voient quelques journaux, quelques académiciens, et ils ne réfléchissent pas que l'état actuel et les œuvres de la religion catholique sont des signes certains que l'opinion, d'accord avec les événements, a secoué le joug du roi Voltaire. Le roi Voltaire a tout juste aujourd'hui l'autorité de son chambellan, le lettré Houssaye. Le discours de Rennes donne à ces politiques la leçon qui convient, et leur indique d'en haut où est l'avenir de la France et du monde.

" LOUIS VEILLARD. "

—Univers.

Villes et demeures des Chinois.

Il n'est pas rare de rencontrer en Chine des villages aussi considérables que ce que nous nommons des villes en Europe ; néanmoins les Chinois n'en font pas qu'autant qu'ils sont entourés de murailles. Ils les comprennent alors dans l'une des divisions qu'ils ont adoptées pour leurs villes, et qui sont au nombre de trois : Foo, Chan et Hien, mots qu'ils ajoutent au nom de la ville pour la qualifier.

Dans les campagnes, la plupart des maisons ne sont faites que de masses de terre, imparfaitement cuites au soleil, et moulées entre les planches, qu'on y laisse attachées jusqu'à ce que les murs aient assez de solidité pour supporter un toit. Quelquefois les murs sont simplement d'osier, avec un crépi d'argile. Les toits sont, en général, de chaume et quelquesuns de gazon. Les appartements sont divisés par des treillis, et tapisés de large papier, sur lequel on voit des figures de divinités ou des colonnes de sentences morales. Chaque maison a, tout autour d'elle, un espace vide, entouré de palissades ou de tiges de *ko-leang* (sorte de maïs), et qui sert de cour ou de jardin.

Les villes sont ceintes de murs, plus hauts que la plupart des maisons qu'elles renferment. Ces murailles forment en général un carré, dont les quatre côtés font face aux quatre points cardinaux. Les portes sont distinguées par les noms de porte de l'est, de l'ouest, du nord et du sud, suivant leur position : noms qui sont gravés sur une pierre au-dessus de la porte. Les rues sont ordinairement étroites, et il n'y a dans les villes aucune espèce de place ou de grand espace vide. Les vastes édifices y sont en petit nombre, et consacrés à des usages publics, ou habités par les principaux mandarins revêtus de l'autorité. Suivant une maxime chinoise, plus le palais du riche est spacieux, plus le cabane du pauvre est restreinte ; aussi des lois somptuaires régissent-elles les demeures, aussi bien que les vêtements de l'opulence.

Les maisons sont en général d'une architecture simple, et n'ont qu'un étage. Les fondements sont en pierre de taille ou de granit, qu'on tire des montagnes les plus voisines. Les briques qui servent à la construction de ces maisons sont d'une terre choisie, et cuites dans des fournaux chauffés avec du bois ou du charbon de terre. Les toits sont en tuiles faites avec le même soin que les briques. Ils ont des rangs de tuiles concaves et des rangs de tuiles convexes, qui forment autant de sillons où toutes les tuiles sont bien liées avec du mortier d'argile. Le rez-de-chaussée n'est point planchéié, mais carrelé avec de grands carreaux de marbre ou de briques. Les fenêtres sont petites, et garnies de papier ou d'autre ma-

LE PROGRES.

tière transparente au lieu de vitres. Les Chinois ne font pas entrer le fer dans la construction de leurs maisons : à peine y a-t-il un clou. Le mélange est le bois qu'ils emploient d'ordinaire.

Les édifices publics, toujours d'une architecture élégante, sont entourés d'un rang de colonnes de mêléz, parallèle aux murs extérieurs, ce qui forme un péristyle autour du bâtiment. Le toit repose alors sur le mur, il a un avancement soutenu par les colonnes. Dans les maisons particulières, il y a quelquefois un double et même un triple toit, élevé de quelques pieds seulement au-dessus de l'autre. Tous les monuments publics, et la plupart des palais ont leurs principales portes et leurs fenêtres tournées vers le midi. Ces édifices ne retrouvent dans presque toutes les villes de l'empire : ce sont des miles d'audiences où se rend la justice, des collèges où se passent les examens des étudiants, les temples des diverses sectes, des greniers d'abondance, et enfin des bibliothèques.

Les maisons ordinaires, ont des façades sans colonnes, et devant celles où il y a des boutiques on plante deux longs poteaux peints, dorés, et portant des planches illustrées de grands caractères d'or, et de peintures représentant les marchandises en vente dans les boutiques auxquelles elles servent d'enseignes. Les caractères sont pour les passants lettrés, et les peintures pour les ignorants. Quant à l'intérieur des maisons, il est le plus souvent très simple : seulement chaque meuble ou ustensile de bois est peint en rouge ou vernissé.

Toutes correspondances et lettres devront être adressées à "J. B. C. Marsan, Ecr., Gerant du Progres, Ottawa, H. C." Ce monsieur est chargé de l'administration des affaires du Journal; il percevra et réglera tous les comptes à dater du commencement de sa publication et dorénavant.

LE PROGRES.



OTTAWA, HAUT-CANADA.

Mercrèdi, 22 Septembre, 1868.

PUBLIÉ PAR UNE SOCIÉTÉ EN COMMANDE DE PROPRIÉTAIRES CANADIENS-FRANÇAIS.

L'Union fait la force.

C'est un proverbe bien ancien, mais aussi bien vrai, que l'union fait la force. L'histoire de tous les siècles nous fait voir que les nations qui se sont fidèlement attachées à ce grand principe, se sont maintenues prospères à l'intérieur, et puissantes à l'extérieur, tandis que celles qui ont laissé pénétrer dans leur sein le germe funeste de la division, ont fini par tomber sous le joug de l'étranger. En vue de cette grande leçon de l'histoire, tous les vrais Canadiens doivent observer avec peine et crainte les symptômes de division qui se manifestent dans leur beau pays.

La politique anglaise en réunissant le Haut et le Bas-Canada avait eu pour but de rapprocher ces deux sections de la province pour en faire un tout puissant et prospère. Il ne s'agit pas maintenant d'examiner l'opportunité d'une telle mesure. L'union des provinces est un fait accompli et tout bon citoyen devrait, ce nous semble, l'accepter sans arrière-pensée et s'efforcer d'en tirer tout l'avantage possible pour la prospérité de son pays.

Et ici nous le disons avec une certaine fierté, les Canadiens-Français tout en maintenant leurs institutions et leur langue n'ont jamais cherché à empiéter sur les droits de leurs concitoyens du Haut-Canada. Ils savent être justes et tolérants et tous les faits qui se sont passés depuis l'acte d'union sont là pour le prouver. Au contraire, tout homme droit et impartial est forcé d'admettre que la conduite des Haut-Canadiens à l'égard de leurs frères du Bas-Canada a été trop souvent marquée au coin du préjugé de religion et de race. Des mesures intéressées ont surpris la bonne foi d'un grand nombre de personnes, et il n'est que trop bien réusé à allumer chez d'autres le fanatisme le plus intolérant — on a jeté parmi nous des

brandons de discorde religieuse et civile; on a promené la torche incendiaire de la bigoterie et on a fait un appel à quelques-uns des passionnés les plus malheureux du cœur humain. C'est aux cris insultants d'abus le papisme que beaucoup de représentants ont été élus; d'autres n'ont reçu leurs mandats qu'après avoir promis de s'opposer à la prétendue tyrannie du Bas-Canada sur le Haut; d'autres enfin n'ont été envoyés à la Chambre qu'à condition qu'ils sanctionneraient une injustice évidente envers la partie inférieure de la province; c'est-à-dire, la représentation basée sur la population. Même au sein de la législature où la gravité et les convenances doivent présider à toutes les délibérations, n'a-t-on pas insulté à notre

St. Religion, déversé la calomnie sur nos communautés religieuses et le mépris sur nos concitoyens Canadiens-Français? Est-il étonnant après cela que le Bas-Canada se soit trouvé froissé dans sa dignité et ses convictions? Avait-il mérité un traitement aussi injuste et aussi ignominieux? On lui avait imposé l'union, et cette union était d'abord presque toute à l'avantage du Haut-Canada. N'était-il pas juste alors qu'après ce contrat solennel la partie la plus favorisée se conduisit de manière à faire oublier à l'autre ce qu'il avait pu y avoir d'injuste et de violent dans l'annexion des deux? En un mot le Bas-Canada ne devrait-il pas s'attendre à être traité en frère; et les Canadiens-Français n'avaient-ils pas le droit d'espérer que leurs concitoyens les seraient entourés de ce respect et de cette justice qu'ils ne refusent pas aux protestants de leur section de la province? La responsabilité d'une conduite toute différente, d'une conduite marquée du sceau du fanatisme et de l'injustice pesé sur les Haut-Canadiens. Nous n'en voulons d'autres preuves que leur refus obtenu d'admettre nos légitimes réclamations au sujet de nos écoles séparées, et on nous arracherait ce misérable lambeau de liberté si la partie qui domine ici maintenant arrivait un jour au pouvoir. Faut-il donc s'étonner qu'un certain malaise règne dans toute la province; qu'on se regarde avec défiance de part et d'autre; que les intérêts moraux et matériels en souffrent et qu'on se demande avec inquiétude: où allons-nous? Déjà des voix se sont élevées demandant la dissolution de l'union. Quoique nous soyons opposés à une telle démarche pour bien des raisons qu'il nous serait trop long d'énumérer, nous disons cependant dans toute la franchise de notre âme: périsse cette union si elle doit se continuer qu'au prix de l'asservissement des Canadiens-Français et de la destruction d'une seule de leurs libertés si chèrement acquises! Nos concitoyens du Bas-Canada ont un rôle magnifique à remplir et ils en seront dignes, nous l'espérons. En demeurant fermes et unis entre eux, ils maintiendront leurs institutions et leur langue et ils nous serviront de point d'appui, à nous qui en minorité ici comme Canadiens et comme Catholiques avons besoin de leur secours et de leur protection au milieu de ceux qui ont le mot de tolérance sur les lèvres sans l'avoir dans leurs cœurs.

Les Canadiens-Français s'ils d'une bonne cause et inflexibles dans le maintien de leur religion et de leurs droits, sauront mépriser l'injure et la calomnie. L'amour de la patrie et de sa prospérité adouciront pour eux bien des sacrifices. Par leur modération et leur esprit de paix et de conciliation, ils viendront peut-être à bout de désarmer le fanatisme et le préjugé; et si un jour le Canada doit prendre rang parmi les nations de la terre, les Canadiens-Français pourront se dire avec un légitime orgueil: c'est nous qui par notre patriotisme éclairé, notre tolérance juste sans lâcheté et notre union ferme et constante avons placé notre beau pays dans cette position magnifique.

Discours de l'Empereur à Rennes.

Messieurs, Je suis venu en Bretagne par devoir comme par sympathie. Il était de mon devoir de connaître une partie de la France que je n'avais pas encore visitée. Il était dans mes sympathies de me trouver au milieu du peuple breton, qui est avant tout monarchique, catholique et soldat.

On a voulu souvent représenter les départements de l'Ouest différents de ceux du reste de la nation. Les acclamations chaleureuses qui ont accueilli l'impératrice et moi dans tout notre voyage, démentent une assertion pareille. Si la France n'est pas complètement homogène dans sa nature, elle

est unanime dans ses sentiments. Elle veut un gouvernement assez stable pour enlever toutes chances à de nouveaux bouleversements; assez éclairé pour favoriser le véritable progrès et le développement des facultés humaines; assez juste pour appeler à lui tous les honnêtes gens, quels que soient leurs antécédents politiques; assez consciencieux pour déclarer qu'il protège hautement la religion catholique, tout en acceptant la liberté des cultes; enfin un gouvernement assez fort par son union intérieure pour être respecté comme il convient dans les conseils de l'Europe; et c'est parce que, élu de la nation, je représente ces idées, que j'ai vu partout le peuple accourir sur mes pas et m'encourager par ses démonstrations.

Croyez, messieurs, que le souvenir de notre voyage en Bretagne restera profondément gravé dans le cœur de l'impératrice et dans le mien. Nous n'oublierons pas la touchante sollicitude que nous avons rencontrée pour le prince impérial dans les villes et les campagnes, partout les populations s'informant de notre fils comme du gage de leur avenir.

Je vous remercie, messieurs, d'avoir organisé cette réunion, qui m'a permis de vous exprimer ma pensée, et je termine en portant un toast à la Bretagne, si honorablement représentée ici.

Que bientôt son agriculture se développe, que ses voies de communication s'achèvent, que ses ports s'améliorent, que son industrie et son commerce prospèrent, que les sciences et les arts y fleurissent, mon appui ne leur manquera pas; mais que tout en hâtant sa marche dans les voies de la civilisation, elle conserve intacte la tradition des nobles sentiments qui l'ont distinguée depuis des siècles. qu'elle conserve cette simplicité de mœurs, cette fidélité à la foi jurée, cette persévérance dans le devoir, cette soumission à la volonté de Dieu qui veille sur le plus humble foyer domestique comme sur les plus hautes destinées de l'empire!

Tels sont mes vœux; soyez-en, messieurs, les dignes interprètes.

Les Fêtes de Cherbourg.

Durant le dîner donné par l'Empereur à la reine Victoria et au prince Albert, à bord du vaisseau *La Bretagne*, l'Empereur proposa le toast suivant:

Je bois à la santé de sa majesté la reine d'Angleterre, à celle du Prince qui partage son trône, et à celle de la famille royale. En proposant ce toast en leur présence, à bord du vaisseau amiral français, dans le port de Cherbourg, je suis heureux de montrer les sentiments qui m'animent envers leurs majestés et la famille royale. D'ailleurs les faits parlent d'eux-mêmes, et prouvent que les passions hostiles, secondées par quelque incident malheureux, n'ont pu altérer ni l'amitié qui existe entre les deux couronnes, ni le désir de deux nations de rester en paix. C'est pourquoi j'ai l'espérance que si des efforts étaient faits pour exciter les ressentiments et les passions d'une autre époque, ces efforts viendraient se briser contre le bon sens public des deux peuples comme les flots se brisent contre les digues qui protègent en ce moment les escadres des deux empires.

Le prince répondit ainsi à ce toast: "Sir, la reine me charge d'exprimer à votre majesté combien elle est sensible à cette nouvelle preuve d'amitié que vous venez de lui donner en proposant un toast en son honneur et en prononçant des paroles qui lui seront toujours chères. Votre majesté connaît les sentiments d'amitié que la reine a pour votre majesté et pour l'impératrice, et je n'ai pas besoin de vous en donner ici de nouvelles preuves. Vous savez aussi que la bonne entente entre nos deux pays est le constant objet de ses desirs comme des vôtres. Ainsi, la reine est doublement heureuse d'avoir l'occasion, par sa présence ici, de pouvoir à l'avenir à vous, Sir, pour travailler à resserrer autant que possible les liens d'amitié entre les deux nations. Cette amitié est la base de leur prospérité et le ciel ne saurait manquer de la bénir. La reine propose la santé de l'empereur et de l'impératrice."

Concerts télégraphiques. — On écrit de Perth (Hongrie) le 9 août: "Une nouvelle application de l'électricité faite à Perth par un Hongrois du nom de Leo Hamar, est le sujet de toutes les conversations. L'application des courants du galvanisme pour faire marcher ensemble plusieurs horloges, avait

inspiré à Hamar l'idée d'appliquer le même moyen au jeu de plusieurs pianos. Une réussite complète a couronné ses efforts et a été démontrée dans un concert public qui a eu lieu hier. Cinq pianos furent placés sur la scène à une certaine distance l'un de l'autre, les claviers tournés vers le public. Lorsque l'artiste commença à en toucher un, tous les autres restèrent d'abord immobiles, mais bientôt les quatre instruments libres, comme animés par un artiste invisible, firent entendre la même composition musicale exécutée avec un ensemble et une précision tels qu'il aurait été impossible de le faire à quatre virtuoses des plus distingués. Un sentiment indicible d'admiration qui se traduisait bientôt par des acclamations enthousiastes s'empara de toute la salle, et dans un autre temps, on aurait certainement crié à la sorcellerie. "La batterie électrique disposée dans une pièce voisine pouvait être modifiée de manière que tantôt un seul, tantôt deux, trois ou quatre pianos jouaient. On ne voyait sur les instruments aucune espèce de préparation, mais seulement un certain nombre de fils de fer qui couvraient le plancher."

Il ne sera donc plus nécessaire, pour un artiste, d'entreprendre le voyage d'une ville à l'autre, pour donner un concert: il pourra rester tranquillement chez lui, et faire annoncer un concert qu'il donnera télégraphiquement.

L'Hon. Drummond.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'hon. L. T. Drummond se présente dans le comté de Lotbinière contre M. Noël. Nos souhaits les plus sincères sont pour le succès de l'hon. Drummond, le noble défenseur de l'Ottawa.

La démonstration de Cherbourg a eu lieu juste cent ans jour pour jour, après la défaite des Français en bataille navale près de Cherbourg par les Anglais, qui sortent victorieux du port, et ont brûlé flottes, magasins et arsenaux. — Il paraît que Bonaparte n'a pas oublié cette date. — Par une autre coïncidence, que personne ne peut supposer accidentelle, le commandement de la Manche a été donné à Sir Fremantle Howo, le petit-fils du vainqueur de Cherbourg. — Tout cela est de bon augure.

Incendie de la Quarantaine à Staten Island.

Une émeute a eu lieu, il y a eu mercredi dernier huit jours, à Staten Island, située, comme on sait, à quelques milles de New-York. Les résultats de cette émeute sont graves. Ils prouvent l'empire d'un préjugé et combien sont coupables ceux qui, par imprudence ou malveillance, jettent de fausses nouvelles dans le public. Le bruit s'était répandu que plusieurs individus atteints de la fièvre se trouvaient à l'hôpital de la Quarantaine, élevé sur Staten Island. Les habitants de l'île en prirent l'alarme. Depuis 1856, ils faisaient des efforts pour obtenir le transfert ailleurs de l'établissement sanitaire. Aussi, profitant de la rumeur, résolurent-ils de détruire cet établissement.

Dans la soirée de mercredi, les résidents des localités qui environnent la Quarantaine se sont réunis en armes ont marché sur l'hôpital et en ont incendié presque toutes les constructions.

Cet acte de vandalisme s'est accompli ouvertement. Vers 6 h. une bande de 400 hommes s'est portée sur le bâtiment spécialement affecté au traitement de la fièvre jaune. Trente-cinq à quarante malades qui s'y trouvaient ont été transportés au-dehors, sur leurs matelas, puis le feu a été mis au bâtiment, et tandis qu'il brûlait, les incendiaires ont veillé à ce que nul secours ne pût être porté.

Est venu ensuite le tour de l'hôpital de la petite-vérole, de tous les hangars adjacents, de la salle des morts, et enfin de la maison de docteur Thompson, officier de santé du port. Bref, de tout ce qui composait la Quarantaine, il ne resta que l'édifice en briques, situé près de la grille et affecté aux maladies générales. Cette construction elle-même n'a échappé alors à la destruction que par suite de l'embarras des incendiaires, pour avoir ou transférer les malheureux qui s'y trouvaient renfermés.

Tout cela s'est accompli presque sans difficulté à résistante, les médecins et employés de la Quarantaine n'ayant par divers eux aucun moyen de soutenir la lutte.

LE PROGRES.

se sont bornés à défendre leur vie, menacée à plusieurs reprises; dans une de ces rencontres, un homme a été tué et un autre blessé.

Dans la matinée de jeudi, les incendiaires firent une tentative pour brûler l'hôpital des femmes, où on avait déposé provisoirement les autres victimes au nombre de 75. Mais cette tentative échoua.

Prévenu de ce qui s'était passé, le maire de New-York et le gouverneur ordonnèrent à soixante hommes de police de se transporter sur les lieux, pour rétablir l'ordre et protéger les bâtiments qui restaient encore debout. Mais cet ordre ne reçut pas d'exécution. Durant la nuit suivante, les perturbateurs s'assemblèrent dans une taverne et passèrent une résolution pour célébrer la destruction de la Quarantaine. Ils étaient environ deux cent, composés, en grande partie, d'Allemands et d'Irlandais. Vers neuf heures et demie, cette bande de misérables se mit en route pour continuer son œuvre de vandalisme. On apprit l'arrivée d'un détachement de marins. L'ardeur des émeutiers s'apaisa considérablement. Il est probable qu'ils auraient abandonné leur criminelle entreprise, si les officiers commandant les marins n'eussent annoncé qu'ils étaient venus pour défendre les propriétés nationales seules. A peine cette déclaration eût-elle été faite que la multitude, armée de torches et matières inflammables, se dirigea vers les maisons occupées par les médecins de la Quarantaine et y mit le feu. De là, les malfaiteurs se ruèrent sur l'hôpital, enfoncèrent les portes, et incendièrent ce magnifique édifice, construit en 1808, et que l'on considérait, avec raison, comme un des plus beaux en son genre, qu'il y eut au monde. Au point du jour la quarantaine ne présentait plus qu'un amas de ruines fumantes. Les malades avaient été jetés pêle-mêle sur le sol humide à quelque distance des décombres, et ils restaient là privés de tout secours. Dans la journée de vendredi, la police de New-York apporta de l'aide à ses infortunés et procéda à de nombreuses opérations. Une frégate de guerre, la Sabine, alla jeter l'ancre dans le port de Staten Island, afin de prêter main-forte aux navires qui y étaient mouillés dans le cas où la populace soulevée chercherait encore à étendre jusqu'à eux ces épouvantables excès. Nous espérons que les autorités américaines feront bonne et exemplaire justice des coupables. — Pays.

IMPORTANT DÉCOUVERTE.—Chaque découverte en appelle une autre. C'est ainsi que la découverte de Daguerre à opposer celle de la photographie et que cette dernière a provoqué la découverte d'une encre qui protège les billets contre les imitations photographiques. La composition de cette encre est due à un des premiers hommes scientifiques dont s'honore notre continent. M. le chevalier Sterry Hunt, chimiste attaché à la commission du Canada et correspondant de l'Institut France, en est l'inventeur. Le 2 mars 1857, M. William Workman, président de la banque de la Cité, Montréal, désira mettre les effets de banque à l'abri de la contrefaçon ou de l'altération, demanda, par une lettre, à M. Hunt, son opinion sur les diverses couleurs et agents chimiques employés pour prévenir ces fraudes. Le célèbre chimiste se mit aussi à l'œuvre, avec cet amour du bien public qui caractérise ses travaux. Il fit diverses expériences, et, au bout de deux mois, réussit à composer une encre verte qui défie toute altération. « Le fond vert, qui forme la base de cette encre, résiste, dit-il, dans sa réponse à M. Workman, à tous les acides, alcalis et autres agents que l'on peut appliquer au papier. C'est la plus durable des couleurs, et elle est aussi indestructible que le carbone de l'encre ordinaire, noir, à imprimer. » Cet avis fut corroboré par celui d'une foule de savants américains, les J. Torrey; B. Silliman; Walcott Gibbs; E. N. Osford; E. Higgard, etc. Tous ont reconnu les admirables propriétés de l'encre découverte par M. Hunt et appelée *Canada Bank Note Printing Ink* par M. G. Matthews graveur, de Montréal, à qui l'inventeur en a cédé tous droits, cédé l'exploitation. MM. Rawdon, Wright, Hath et Edson graveurs, en réputation à New-York s'en servent avec un grand succès, et ils assurent qu'après en avoir fait usage pendant plusieurs mois, ils peuvent garantir contre toute contrefaçon les billets imprimés avec cette encre. — Idem.

NÉCROLOGIE.—Dans la réserve de St-Régis, passagés en deux par la ligne qui sépa-

re les Etats-Unis du Canada, et tout près du village du même nom, habitée par environ par un millier d'Indiens, vient de mourir, pauvre et délaissé, un homme dont le nom a retenti et dont l'identité a été discutée avec une sorte de passion sur le continent américain. Le révérend Eleazer Williams, que quelques amis et quelques journalistes ont représenté comme pouvant être le fils de Louis XVI, a expiré le 28 du mois dernier, sans que ses prétentions personnelles ou non — au titre de Dauphin de France, l'aient préservé d'une misère dont les preuves n'ont été que trop clairement constatées après sa mort.

Il habitait une petite maison de laquelle ne dépendait qu'un acre de terre et où l'on n'a trouvé que quelques meubles misérables fort éloignés de constituer le plus humble confort, même pour un homme élevé, si non né, parmi les Indiens, et ayant passé toute sa vie, ou à peu près parmi eux.

Les amateurs du merveilleux aimaient à trouver, dans un article publié en 1852 dans le *Putnam's Magazine*, une série de preuves circonstanciées pour établir l'identité du Révérend Eleazer Williams avec le malheureux fils de Louis XVI mort au Temple, après la plus odieuse persécution. Ce n'était au reste que le quatrième ou cinquième prétendant à un titre en faveur duquel le fameux duc de Normandie a présenté en Europe de bien autres vraisemblances. Absi, le nom et les prétentions tardives du Révérend Williams n'éveillèrent-ils jamais aucune attention en France. La poussière soulevée autour de lui pendant un moment, tomba bientôt, même en Amérique, et ne lui valut qu'une notoriété stérile. En admettant, en effet, comme vraies toutes les allégations présentées en sa faveur, il n'en résulterait qu'une conséquence, c'est que le missionnaire mystérieux de St-Régis serait, non le fils de Louis XVI, mais le fils de quelque proscripé de marque, arraché par des inconnus à la persécution révolutionnaire qui, probablement, aurait coûté la vie à ses parents.

De traces matérielles d'une origine élevée, on n'a trouvé qu'une robe de femme d'une assez grande richesse, soigneusement conservée par le défunt dans une malle fermée. En conscience, ce n'est pas là une preuve suffisante pour être reconnu comme un fils de roi, même dans le cimetière.

La société des Franc-Maçons a fait les frais des cérémonies funéraires célébrées religieusement selon les rites du culte métaboliste, auquel appartenait le défunt. Les agitations momentanées de sa vie et les illusions qui ont pu exciter, pendant quelques années en lui des espérances ambitieuses, tout cela est désormais éteint sous la main de la mort. Qu'il ait été trompé lui-même ou qu'il ait voulu tromper les autres, — puisse-t-il reposer en paix sous la pierre où l'on gravera le seul nom sous lequel il a été connu en ce monde. — *Courrier des Etats-Unis.*

— On parle en Hollande d'une curieuse invention. Un individu est arrivé de Rotterdam à Harlem en deux jours en marchant sur l'eau debout au moyen de souliers faits d'une certaine manière. Cet individu se dirige au moyen d'une rame; il a fait le pari de se rendre en sept jours de Rotterdam à Cologne en remontant le Rhin. Si cette invention réussit, on pourra faire à pied le voyage de Paris à New-York par la Seine et l'Octan.

LA SECONDE VOYAGE A L'EXTRÊME.—Une dame de New-York, adepte très-zélée des évangélistes était allée, voir à la campagne son frère qui était un diacre. Le premier dimanche, le fils de son père était entré dans la maison en tenant dans ses mains des œufs qu'il venait de pondre dans un nid de poule: « Qui! s'écria la dame en levant les yeux au ciel dans l'épouvante, est-il possible que mon frère, un homme pieux et encore un diacre, permette à ses poules de pondre le dimanche. »

FEU.—Vendredi, le 3 courant, le feu s'est déclaré dans la maison occupée par M. Steene dans le township de Fitzroy — l'alarme fut immédiatement donnée, et tous les efforts possibles furent fait pour sauver la famille — mais malheureusement un des fils de M. Steene n'a pu être sauvé, et ses os ont été trouvés dans la cendre. Un autre de ses fils est tombé d'une croisée en voulant arracher des flammes une autre victime, et est mort quelques instants après.

DINER.—Lundi, le 13 courant, au village de Meloske dans le township de Osgoode. Les électeurs du comté de Russel ont donné un dîner à Wm. Patrick éc. M. P. P. comme marque d'approbation et de félicitation pour la part active qu'il a prise dans l'enquête contre M. Fellowes.

SUPERSTITION CRUELLE.—Dans un village de la Grande-Arménie, les mahométans, voulant construire une mosquée, demanda suivant, l'usage, à l'imam ce qu'on devait placer dans les fondations pour consacrer ce nouvel édifice. L'imam répondit qu'il fallait y jeter, à cause des circonstances actuelles, la tête d'un prêtre chrétien. Les musulmans se rendirent immédiatement chez le curé de l'église arménienne du village, lui tranchèrent la tête et placèrent ce hideux trophée dans les fondations de la mosquée.

QU'EN DITES-VOUS?—Un confrère américain rapporte le paragraphe suivant: « Il y a un homme dans notre pays qui paye toujours son journal d'avance. Il n'a jamais eu une journée de maladie dans sa vie — il n'a jamais eu de cors aux pieds, ni n'a jamais souffert du mal de dents — ses patates ne pourrissent jamais — la mouche n'attaque jamais ses blés — la gelée n'a jamais détruit son maïs ni ses fèves — ses enfants ne pleurent jamais la nuit — sa femme ne le querelle jamais et porte toujours des crinolines de dimensions modérées. Lecteurs, si vous voulez être témoins de semblables résultats chez vous, venez et faites de même. »

HORRIBLE MEURTRE A BELLEVILLE.—Une enquête a été tenue par le coroner du lieu, mercredi de la semaine dernière, sur le corps de Peter Sweeney, enfant de six ans qui a été brutalement assassiné par son père. Il paraît que cet homme inhumain, Martin Sweeney, remtra chez lui dans l'état de la plus profonde ivresse, et commença à infliger les coups les plus violents à tous les membres de sa famille. Le jeune enfant en question y succomba immédiatement; la mère ayant eu un membre fracturé a gardé le lit pendant quelque temps, Sweeney est actuellement en prison où il attend son procès aux prochaines assises.

NEUF MEURTRES A LA FOIE DANS UNE PRISON.—Nouvel état de choses à Chicago. — Il n'y a pas moins actuellement, dans la prison cette ville privilégiée, de neuf assassins attendant leur procès. *The Tribune* dit: « Il en est trois qui ont tué leur femme: — McNamee, Casey et Jekoki. Jumpertz a tué sa maîtresse, Nahapyzel son enfant, Finn et Brennan ont tué par vengeance plusieurs respectables fermiers, et les deux Busche, père et fils ont assassiné un nommé McGee. — Certes, voilà du tragique. »

GOUTTES D'ENCRE.

Sa Majesté le Roi et le Prince Albert sont arrivés à Osborne, le 31 d'août de retour d'Allemagne. — L'heureux entrepreneur du câble transatlantique C. W. Field et sa famille sont attendus à Montréal ces jours-ci. — On a découvert de l'or à Dundas H. C. — A un bal de mariage, à Montréal, le garçon d'honneur, un nommé Pouillot, est tombé mort en dansant. — On doit construire à Cherbourg un navire appelé *vaisseau bélier*. — Il y a eu un changement de ministère en Turquie. — Le mariage du Duc de Malakoff devait avoir lieu le 9 de septembre, l'Empereur a retardé son départ pour Biarritz afin de pouvoir signer le contrat. — On dit que l'Empereur met un million dans la corbeille de mariage. — Le savant Baron de Humboldt a déjeuné avec la Reine d'Angleterre et le Prince Albert au palais de Balbeberg. — Un tremblement de terre a eu lieu le 25 à l'île de Rodés. — Le nombre des naufrages enregistrés pour la marine anglaise dans les premiers sept mois de cette année est de 968. — Deux réfugiés français ont été expulsés de la Belgique. — A la Nouvelle-Orléans, le 12, 70 personnes sont mortes de la fièvre jaune, et 479 depuis la semaine. — Il y a un oie, dans Hunterdon N. J. qui a vu les frimats de 53 hivers. — Le Baron Humboldt a prouvé qu'il mourrait en 1859, et il demande que ses ouvrages ne soient publiés avant. — On a découvert de l'or sur la rivière Galtineau, près de l'Ottawa. — L'Empereur a envoyé à la Reine d'Angleterre un cadeau construit d'après ses desseins et qui s'appelle *alliance*. — Un transport se prépare à Brest pour déposer 400 condamnés à Cayenne. Les Honorables Carter et Galt sont partis pour l'Angleterre. — On a sauvé le *Daniels* au nord-ouest presque tous les jours, depuis le

11. — L'Espagne prépare une expédition militaire pour la Havane. — Le prince impérial d'Autriche a reçu les noms de Rodolphe-François-Charles-Joseph. — Il a été décidé que le *Leviathan* fera un service régulier d'Europe en Amérique; et on pense qu'un certain individu, employé au *Progres*, a déjà laissé l'Ottawa, mardi le 14 courant, pour se procurer son passeport.

ANNONCES.

DEPARTEMENT DES TERRES COURONNE.
Toronto, 27 Août, 1858.

AVIS est par le présent donné que les terres de la Couronne arpentées dans les townships de Derry Est et Ouest et Bowman, comté d'Ottawa, B. C., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, au prix de départ de trois chelins par acre dès et après le TRENTEIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, en faisant application à Edward W. Murray, Ecuyer, l'Agent local au village de Buckingham, dans le dit comté.

Un cinquième du prix d'achat devra être payé comptant, et le reste en quatre versements annuels égaux, avec intérêt; l'acquéreur devra résider sur la terre, y bâtir une maison de pas moins de 16 pieds sur 18, et mettre en culture deux acres au moins tous les ans par chaque cent acres pendant cinq années. On ne pourra couper ou élever aucun bois à moins que ce ne soit au moyen d'une licence, excepté pour des fins d'agriculture.

ANDREW RUSSELL,
Assistant-Commissaire.

BUREAU DES TERRES
De la Couronne
Toronto, 23 Juillet 1858.

AVIS est par le présent donné que les terres arpentées dans le township de North Algona, seront offertes en vente, au prix de quatre chelins par acre, le ou après le vingt-cinquième jour du mois prochain, en faisant application à l'Agent local, Thomas P. French, Ecuyer. Un cinquième du prix d'achat devra être payé comptant, et le reste en quatre versements annuels égaux, avec intérêt. L'acquéreur devra résider sur la terre, mettre en état de culture et récolter pas moins de deux acres tous les ans par chaque cent arpents durant les cinq premières années. On ne pourra couper ou élever aucun bois sans licence, à moins que ce ne soit pour des fins d'agriculture.

ANDREW RUSSELL,
Assistant-Commissaire.

RAIL ROAD HOUSE
LE Sousigné, reconnaissant de l'honneur et du respect que le public lui a accordés pendant qu'il tenait son hôtel dans la rue Sussex, a l'honneur d'annoncer qu'il vient d'ouvrir UN NOUVEAU HOTEL, rue de PEGGUE, à quelques pas de la Cathédrale. Sa maison peut contenir 60 pensionnaires, et il y a ajouté un superbe jeu de quilles. Des omnibus conduisent les passagers de plein air à son hôtel gratuitement.

Il invite ses anciens pratiques et tous ceux qu'il a eu l'honneur de recevoir chez lui autrefois.

CHARLES LAPORTE.
Ottawa, 28 Aout, 1858.

BRANCHE DU CANADA
ASSURANCE SUR LA VIE
DE ALBERT & TIMES,
Etablie à Londres, en 1838.
BUREAU: PLACE WATERLOO, 11, PALM MALL.

KINGSTON, (H.-C.) — Bureau principal à rue Clarence.
OTTAWA — Bureau à la Pharmacie de VANFELSON & Co., rue Sussex.

Le Sousigné ayant été nommé par le Gouvernement pour la Compagnie susdite, est maintenant prêt à assurer la vie, sous une forme quelconque. Cette Compagnie, établie sur des bases solides et scientifiques, mérite la confiance des citoyens d'Ottawa.

G. VAN FELSON,
Ottawa, 28 Aout, 1858.

CHENIN DE FER D'OTTAWA

PRESCOTT.

ARRANGEMENT D'ETE.

Depart et arrivées des Trains.

TRAIN DE LA HALLE. Part d'OTTAWA à 6 heures et demie le matin, tous les jours, Dimanche excepté. arrive à Prescott à 9 heures à temps pour rencontrer les trains Est et Ouest et ceux de New-York et Boston.

Part de Prescott à MIDI et trois quarts, à l'arrivée des trains Est et Ouest, et des Bateaux Canadiens et Américains. Arrive à Ottawa à 3 heures 5 minutes P. M.

TRAIN ORDINAIRE, part de Prescott à 6 heures A. M.

Part d'Ottawa à 1 heure trois quarts arrive à Prescott à 5 heures 5 minutes P. M. à temps pour les trains Est et Ouest.

B. FRENCH, fils, Surintendant, Prescott, 25 Août, 1858.

LIGNE DILIGENCES

OTTAWA ET AYLNER.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a établi une ligne de DILIGENCES entre cette ville et Aylmer. Ses OMNIBUS partent d'Ottawa tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, à l'arrivée du premier train du chemin de fer de Prescott, et les Mardis, Jeudis et Samedis à 5 heures du matin. Arrivant à Aylmer pour le départ des bateaux à vapeur qui voyagent en haut de ce poste, ils repartent pour Ottawa immédiatement après l'arrivée du steamer Emerald, tous les trois jours, d'ordinaire mentionnés.

Pour plus amples renseignements on s'adressera au bureau des DILIGENCES, rue Sussex, près la Cathédrale.

On tient aussi des chevaux de louage et des voitures commodes.

On porte la plus stricte attention aux voyageurs. Les prix sont des plus faibles.

J. BEAUCHAMP, Ottawa, 25 Août, 1858.

MUSIQUE CANADIENNE.

CHANTS CANADIENS, avec accompagnement de piano. Prix trente sous.

LE DRAPAU DE CARILLON, paroles d'OCTAVE CREMAZIE, musique de C. W. SABATIER. Prix trente sous.

QUADRILLE CANADIEN pour le piano, par A. DESSANE. Prix trente sous.

L'ALOUETTE, paroles d'OCTAVE CREMAZIE, musique de C. W. SABATIER. Prix trente sous.

CHANT DU VIEUX SOLDAT CANADIEN, paroles d'OCTAVE CREMAZIE, musique de A. DESSANE. Prix quinze sous.

En vente chez JAMES RITCHIE, Libraire, Rue Sparks, Vise-vis le magasin de fer de George Hay.

Ottawa, 24 Août, 1858. — Signé 13

AVIS.

LE possesseur prévient le public de ne pas acheter ni recevoir un billet promissoire pour le montant de \$45, fait en faveur d'ANTOINE LOYER, n'étant que d'un usage valant pour le dit LOYER.

EDOUARD WILBERT, Ottawa, 24 Août, 1858.

AUX SPECULATEURS ENTREPRENEURS.

PLANS d'Église, de Villas, de Bâtiments, de Campagnes, de Manufactures, de Bâtiments de toute sorte, avec spécifications et devis gratuits à rendre, sous le plus court délai et à prix modéré par

AUGUSTUS LAVER, Architecte, 200, Rue Centrale, Ottawa, H. C.

Ottawa, 25 Août, 1858.

VINS, LIQUEURS, EPICERIES,

PROVISIONS & J. B. LAZURE

Rue Sussex, coin de Murray.

M. LAZURE, Marchand-Epicier, a l'honneur d'informer le public de la cité d'Ottawa et des campagnes environnantes qu'il tient constamment un assortiment complet et choisi de liqueurs spiritueuses, Vins, Epicerie et Provisions de toute espèce de première qualité et à des prix qui ne pourront manquer de convenir aux acheteurs.

Les familles et hôtels qui veulent économiser sont priées de faire attention à la modicité des prix et au choix de ses Liqueurs, Vins et Epicerie. On prend en échange et on se rachète de la potasse pour laquelle on paye plus cher que partout ailleurs.

M. LAZURE vient justement de recevoir un grand fonds de marchandises: Sardines à l'huile; Gâteaux de la Havane; Riz; Thé de plusieurs qualités; Café vert, grillé et moulu; Sucre du pays; Cassonade; Sucre blanc; Saumon parfumé de Liverpool et de Montréal; noix de toute espèce; tabac supérieur américain, anglais et Canadien; 30 douzaines grands verres; 25 douzaines seaux de bois; 50 grosses d'allumettes, en boîte et en papier; 1 grosse eau parfumée de fleurs d'orange pour toilette; 1 grosse boîte d'huile de castor clarifiée; 20 rames papier à lettres; 50 rames papier gris à envelopper; enveloppes de lettres à la boîte; chandelles spermate et de suif; pipes à la calasse; ficelle; 500 lbs pommes sèches; crackers; raisins; salérites; encres bleue, noire et rouge.

DE PLUS: Une immense quantité de gros sel; morue; hareng; maquereau, etc., etc.; une grande quantité de cruches, jarres, pots et ustensiles en grès, bouteilles de toute dimension.

AUSI: Eau-de-Vie Martel, Cognac en bouteilles et en bouteilles, Genièvre de Hollande; Rhum de la Jamaïque et des îles; Vins Champagne, Bordeaux, Port, Madère, Sauternes; Whisky de Melton et du Haut-Canada; Alcohol, etc., etc.

Tout en remerciant ses anciens pratiques J. B. L. Lazure espère une continuation d'encouragement qu'il s'efforcera de mériter à l'avenir comme par le passé.

Ottawa, Août 1858. — Im.

HUITRES FRAICHES ECAILLE, DE NEW-YORK,

Reçues toutes les semaines

EMPIRE SALOON.

P. O'MEARA, Ottawa, 25 Août, 1858.

ISIDORE TRAVERSY. NOUVEAU MAGASIN CANADIEN-FRANCAIS,

RUE SUSSEX, En face de la rue York.

A BON MARCHÉ

Pour Argent Comptant seulement.

I. TRAVERSY a l'honneur d'informer ses compatriotes Canadiens-Français de la ville et des campagnes, qu'il a ouvert un nouveau Magasin à l'endroit ci-dessus désigné, où il aura le plaisir de recevoir ses anciens pratiques et ses nombreux amis.

Son assortiment est général, consistant en Marchandises sèches de goût et d'étape; Epicerie choisie, Liqueurs, Vins, Felence, Chaussures, ferronneries, hardes faites en immense quantité; Livres français de prières et d'école, Papeterie, etc., etc.

On vendra le tout au plus bas prix pour argent comptant. On portera toutes les attentions et égards possibles aux personnes qui voudront bien encourager ce nouvel établissement Canadien.

Ottawa, 25 Août, 1858.

HOTEL DU CASTOR, ISIDORE CHAMPAGNE,

Rue de l'Église, Ottawa, 25 Août, 1858.

GRM RESTAURANT,

RUE YORK, BASSE-VILLE.

REPAS à toute heure du jour: le Lanch depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M.

Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe: aussi un choix d'excellents cigares de la Havane &c.

La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

EAUX MINERALES DE PLANTAGENET

ET DE BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.

A. BROWN, Ottawa, 25 Août, 1858.

NARCISS PARENT, MARCHANT TAILLEUR,

RUE SUSSEX.

A l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il continue à recevoir des commandes pour habits de toute espèce. Tout en remerciant ses nombreux pratiques de l'encouragement qu'il en a reçu, il espère toujours leur donner satisfaction dans ce qui lui sera confié comme tailleur.

L'Assortiment de ses draps consiste en: Draps fins assortis; Tweeds en grande variété; Vesting, Satin et assorti, &c., &c.

Toutes commandes exécutées dans le plus court délai, aux prix les plus raisonnables et avec une élégance et un goût qui ne pourront être surpassés.

Ottawa, 10 Juin, 1858.

CITY HOTEL

PAR ISAAC BERICHON, RUE SUSSEX.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a d'exquis quant aux liqueurs, à la table et en un mot à tout ce qui peut assurer le confort du voyageur.

Ottawa, 25 Août, 1858.

GRAND RIVER HOTEL, JOSEPH GAUTHIER,

Rue Sussex, coin de Clarence.

M. GAUTHIER informe le public qu'il vient d'ouvrir son Hôtel au lieu ci-dessus désigné. On y trouvera continuellement les liqueurs les mieux choisies, et sa table sera servie de ce que le marché pourra offrir d'exquis et de bon goût.

Ottawa, 25 Août, 1858.

HOTEL DE BYTOWN, J. T. Leveque,

Rue St. Patrice, Ottawa, 25 Août, 1858.

DOCTEUR GARTLAN,

Résidence et Bureau, Rue York, à quelques pas du Marché.

Consultations en Français, Ottawa, 25 Août, 1858.

DR. VAN CORTLANDT.

Ancien Médecin-consultant à l'Hôpital des Sœurs de Charité, actuellement Médecin-consultant à l'Hôpital protestant d'Ottawa.

On le trouve à son domicile, tous les jours depuis 10 heures jusqu'à midi.

Ottawa, 25 Août, 1858.

Adresses d'Affaires.

TOUTE Annonce professionnelle ou autre, de TROIS LIGNES seulement, paraîtra dans chaque Numéro pour \$3 par année.

E. R. E. RIEL, MEDECIN-CHIRURGIEN,

RUE SUSSEX, Ottawa, 25 Août, 1858.

DR. ST. JEAN, VISA-VIS L'EVECHE.

Ottawa, 25 Août, 1858.

J. B. C. MARSAN, AVOCAT,

Bureau au-dessus du Magasin de J. Aumont, RUE RIDEAU, OTTAWA, Ottawa, 25 Août, 1858.

FRANCIS LETORD, BARBIER ET PERRUQUIER,

Salon, Rue Sussex, Basse-Ville, Ottawa, 25 Août, 1858.

FRANCOIS DURAMEL, FILS, GRAINS, GROCERIES, LIQUEURS

ETC., ETC., ETC., RUE ST. PATRICE, Ottawa, 25 Août, 1858.

FRANCOIS DURAMEL, BOUCHER,

TIENT constamment Jambons, Lard frais et salé, Saucisse, Lard fumé, Viandes fraîches etc.

RUE ST. PATRICE, Ottawa, 25 Août, 1858.

CONDITIONS DU PROGRES.

LE Progrès, journal dévoué aux intérêts Canadiens et spécialement des populations Franco-Canadiennes établies sur l'Ottawa, est imprimé et publié à Ottawa, Rue Rideau, (Basse-Ville) et paraît le MERCREDI de chaque semaine.

L'abonnement est de \$2 par année, payable par six mois et d'avance.

Ceux qui voudront discontinuer devront en donner avis un mois avant l'expiration du semestre d'abonnement.

Tarif des Annonces.

Six lignes ou moins, 1ère insertion, 50 cents. Pour chaque insertion subséquente, 15 de Dix lignes ou moins, 1ère insertion, 75 de Pour chaque insertion subséquente, 20 de

Annonces au-dessus de 10 lignes, pour la première insertion 8 cents par ligne et 5 cents par ligne, pour chaque insertion subséquente.

Il sera fait une déduction libérale pour les annonces de longue durée.

Les annonces de Naissances, Mariages et Décès seront insérées au prix uniforme de 25 cents payables d'avance, et les avis qui seront envoyés à ce Bureau devront être accompagnés de l'argent, si-non ils ne seront pas publiés.

Les lettres non payées ne seront pas retenues de la poste.

BUREAU, Rue Rideau, Basse-Ville.

IMPRIMERIE DU "PROGRES"

"OTTAWA CITIZEN"

Rue Rideau, Basse-Ville.

PIERRE MILLER, Typographe